

Recenser les populations d'ombles de fontaine

Le COBARIC effectuera des pêches électriques près du lac Mégantic

Scott, le 30 juin 2022. – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'annoncer le début d'un projet de caractérisation de la population d'ombles de fontaine (truite mouchetée) dans les bassins versants des rivières aux Araignées et Bergeron. Durant le mois de juillet 2022, l'équipe parcourra ces cours d'eau et fera l'inventaire des populations piscicoles grâce à des pêches électriques.

Mettre à jour les connaissances sur les populations d'ombles de fontaine

Durant quatre jours en juillet, l'équipe du COBARIC recensera les espèces de poissons présent dans les bassins versants des rivières aux Araignées et Bergeron. Le secteur de la Zone d'exploitation contrôlée (Zec) Louise-Gosford sera également parcouru. Le COBARIC a préalablement obtenu un permis scientifique du MFFP pour réaliser ces pêches qui sont sécuritaires pour les poissons. L'ensemble des prises sont identifiées, dénombrées et mesurées, avant d'être remises à l'eau. Les dernières pêches électriques dans ce secteur datant de 2007, cet exercice permettra de mettre à jour les connaissances piscicoles de ces secteurs, notamment pour les populations d'ombles de fontaine.

En effet, cette espèce prisée des pêcheurs suscite également l'intérêt de l'organisme, car elle représente un bon indicateur de la qualité de l'eau. Ainsi, l'amélioration des connaissances sur les populations piscicoles permettra de mieux planifier des interventions visant à conserver voire accroître les populations d'ombles de fontaine. L'amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine dans les prochaines années est un des objectifs du COBARIC et ses partenaires pour le bassin versant du lac Mégantic.

Le projet bénéficie d'une aide financière d'Héritage Faune, la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs qui promeut la conservation et la mise en valeur des espèces et des habitats fauniques.

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

- 30 -

Source :

Pour information :

Marine Gaumer
Agente en communication numérique
418-389-0476, poste 7
web@cobaric.qc.ca

Anthony Boutin
Technicien de la faune
418-389-0476, poste 4
technicien@cobaric.qc.ca